

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Vive la République

Paris s'est montré dimanche dans un de ses mauvais jours. Le scrutin du 6 mai a rappelé les plus détestables heures du boulangisme, le scrutin du 13 rachètera cette défaillance, grâce à l'union de tous les républicains.

Les journaux nationalistes triomphent déjà ; mais ils oublient la province et les 38 millions d'habitants qui la composent. C'est la France entière qui leur a infligé un sanglant échec.

Une fois encore la réaction, plus ou moins déguisée sous le masque du nationalisme, en aura été pour ses frais de violences ou d'hypocrites calomnies. Le scrutin du 6 mai, d'après les renseignements qui arrivent de toutes parts, a été pour la République, une nouvelle et éclatante victoire. Une fois de plus, il nous est permis de répéter ce cri, qui est l'expression de nos plus chers souvenirs et de nos plus chères espérances : « Vive la République ! »

La France, en effet, a de nouveau affirmé sa foi profonde dans un régime qui est la forme même de la démocratie. Hautement et sagement, à tous ceux qui ne demandent qu'à détruire la République et dont beaucoup, à cette heure, ne l'embrassent que pour mieux l'étouffer, le suffrage universel a répondu par un de ces votes devant lesquels il n'y a qu'à s'incliner comme devant l'expression d'une volonté souveraine et toute puissante.

Est-ce à dire que nous nous faisons l'illusion de croire que la réaction et le nationalisme qui, on ne saurait trop le répéter, ne font qu'une seule et même chose, vont cesser la campagne qu'ils ont entreprise et dont ils annonçaient le triomphe à l'occasion de ce scrutin du 6 mai qui vient de leur infliger une si éclatante déroute. Pour le croire, il faudrait vraiment être bien naïf. La réaction va redoubler de rage, mais cette rage, demain comme aujourd'hui restera vaine, et cela nous suffit.

Ce qui importe, c'est le résultat qui vient d'être acquis, et dont on ne saurait exagérer l'importance. Le scrutin du 6 mai a non seulement celle qui s'attachait à lui et qui est grande, puisqu'il s'agissait de renouveler les Conseils municipaux des 36.000 communes de France, mais encore toute celle que lui avaient attribuée à l'avance, escomptant un succès, tous les ennemis du gouvernement actuel et dont ils avaient parlé dans de retentissants discours.

Or, à peu d'exceptions près, en des régions où il fallait s'y attendre ou par suite de circonstances locales qui ne changent rien à l'ensemble des faits, l'immense majorité des communes de France, est, à cette heure, dotée de municipalités républicaines, prêtes, comme la Chambre, comme le Sénat, à défendre les institutions que le pays s'est dès longtemps données et qu'il montre plus que jamais, la ferme résolution de conserver et d'améliorer.

C'est là un fait, un grand fait dont on ne saurait trop se réjouir. La paix de la France, la paix du monde peut-être en dépend.

Il y a là aussi un signe certain de l'inébranlable volonté du peuple français de continuer à marcher dans la voie du progrès, de la liberté, de la tolérance religieuse, en un mot de rester fidèle à cette déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui est, dans l'histoire du monde, le plus beau titre de gloire de la France.

Vive la République !

C. R.

## Au Transvaal

La marche des Anglais se poursuit toujours, à peine arrêtée de temps à autre par quelques engagements sans importance.

Ainsi à Smaldeel-Junction, lord Roberts a attaqué les Boers qui ont eu 40 tués.

A Bashof, lord Mathuen a obligé les fédérés à lever un laager qui inquiétait les troupes anglaises.

La marche des Boers se continue vers le Nord.

On annonce la capitulation de Winburg. Au dernier moment, un engagement a eu lieu près de Warrington.

Les Boers ont été repoussés, et lord Roberts a fait sa jonction avec le général Porget.

## INFORMATIONS

### Un Dossier secret

M. Trarieux, sénateur, a adressé ces jours-ci, à M. le ministre de la guerre, une lettre dans laquelle, faisant allusion à un article publié récemment dans « l'Écho de Paris », il fait remarquer que le dit article contient tout au long la copie du fameux dossier ultra secret communiqué aux juges de Rennes, et renfermant les rapports d'espionnage constatant certaines visites faites à l'ambassade d'Italie en 1898. M. Trarieux demandait à M. de Galliffet de rechercher qui avait pu détourner ces pièces ultra secrètes.

Le ministre de la guerre a répondu à M. Trarieux que les documents en question avaient été déposés, sous plis scellés, dans un coffre-fort de sûreté qu'à l'heure actuelle ces plis sont intacts, et qu'il est donc matériellement impossible qu'un détournement ou une divulgation de pièces aient été commis depuis la fin du procès de Rennes.

### Les entrées à l'Exposition

Le total des entrées à l'Exposition samedi s'élève à 90.614.

Les entrées, dimanche, ont été de 203.274 francs.

### Accident au Grand Palais

Un accident s'est produit au Grand Palais. Par suite du tassement du sol, une statue de marbre est tombée sur une autre statue, sans heureusement provoquer d'accident de personne. Seules les deux œuvres de sculpture ont eu à souffrir de cette chute inattendue. Les architectes du Grand Palais ont été aussitôt avisés, et vont prendre les mesures nécessaires pour éviter que de nouveaux accidents ne se produisent.

### « Hugo » par Falguière

M<sup>me</sup> Falguière vient, à la demande de M. Georges Cain, d'envoyer au pavillon de la ville de Paris un très beau pastel du maître sculpteur, daté de 1885. Ce pastel est un portrait de Victor Hugo sur son lit de mort.

Quelques amis de Falguière le connaissent seuls : c'est une œuvre qui révélera une nouvelle expression du talent de ce grand artiste, jusqu'ici ignoré, sinon comme peintre, du moins comme pastelliste.

### En Espagne

#### Militaires et journalistes

A la suite d'un article publié par un journal de Jativa sur le militarisme en Espagne, les officiers de la garnison de Valence au nombre de cinquante environ, se sont rendus dans cette ville, ont envahi la rédaction et l'imprimerie de *El Progreso* et se sont livrés à des voies de fait contre un ouvrier qui était seul. En sortant des ateliers, les camarades de celui-ci, indignés, se sont rendus à la gare où déjà étaient les officiers et à coup de pierres et de bâtons les ont fort maltraités.

Le général Molto qui commande à Valence ayant connu la démarche des officiers avait pris le train de Jativa après leur départ, prévoyant un conflit. Il est arrivé au moment de la bagarre qui grâce à son intervention a pris fin immédiatement. Sept officiers sont blessés, l'un d'eux assez grièvement. Tous ont été mis aux arrêts forcés en arrivant à Valence.

Le ministre de la guerre a donné l'ordre de punir sévèrement toute infraction à la discipline. On ne croit pas que l'incident ait d'autres suites que celles prévues par le Code militaire.

L'élément ouvrier se montre peu disposé à supporter l'attitude agressive des militaires et par prudence les troupes sont consignées dans leurs casernes.

### Les prisonniers de Montjoich

Les vingt et un martyrs de Montjoich, qui viennent d'être libérés après quatre années de souffrances, écrivent une lettre à la nation française, dans laquelle ils protestent contre l'interdiction qui leur a été adressée de résider en France.

« Devant le fait qu'il y a un mois, disent-ils, on nous permettait de venir à Marseille, tandis que, maintenant, on nous empêche d'entrer dans votre pays, nous osons venir consulter toute la France pour qu'elle nous réponde, au moyen de la presse et du Parlement, ses représentants, et qu'elle veuille bien nous dire si, effectivement, elle nous dénie l'hospitalité, ou si, comme nous le présumons, c'est là une imposture de la réaction espagnole.

Les victimes de Montjoich profitent de cette opportunité pour saluer l'opinion justicière de la France.

### Attentat anarchiste

Le *Journal* dit qu'un terrassier chargé de l'entretien des voies sous le tunnel de Saint-Mandé a découvert samedi matin, sur les rails deux volumineux paquets contenant des pétaards dont l'explosion aurait pu déterminer une catastrophe au passage du train.

Le terrassier enleva les paquets et prévint le commissaire de police de Vincennes, qui a ouvert une enquête dont le résultat a été l'arrestation, opérée dans la soirée, de quatre individus réputés anarchistes ; Albert Lanonne, Alfred Brionne, Ernest Gelibat, Alphonse Bailtu, âgés de dix-huit à vingt ans, tous quatre habitant les environs de la place Maubert.

### Assassinat

Une vieille femme, fort riche, la veuve Gillet, habitant Clermont-Ferrand, a été assassinée par 2 étudiants en médecine âgés de 21 ans.

Le vol a été le mobile du crime. Les coupables ont pris la fuite.

### Hors région

#### Les élections municipales

Si à Paris, les élections ne sont pas très favorables aux républicains, on se saurait en dire de même de la province.

Presque partout, les républicains radicaux triomphent. Les nationalistes, royalistes, modérés unis, sont vaincus à de grosses majorités. Ainsi, à Toulouse, la liste de la Fédération républicaine radicale socialiste est élue par plus de 16.000 suffrages. A Bordeaux, les candidats du « Pacte » sont écrasés.

La liste de concentration obtient 18 000 voix, tandis que celle du maire, Cousteau, arrive à peine à 9 000 voix.

C'est la fin, à Bordeaux, de ce « Pacte » que la France républicaine indignée reprochait avec tant de force.

Partout, les résultats sont excellents, et si dans quelques villes les candidats cléricaux-mélinistes-nationalistes ont obtenu certains succès, en général ils n'ont guère à se réjouir du résultat général.

#### Coups de couteau

M. Thérésius Blanchi, maire sortant d'Escarène, près de Nice, à la suite d'une discussion relative aux élections, a reçu samedi soir, trois coups de couteau. Son état est grave.

#### Coups de couteau à l'audience

Samedi, à cinq heures du soir, à la cour d'assise de la Marne, l'accusé Gérard Crétinier, rattacheur, demeurant à Reims, condamné à huit ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour pour vol qualifié, s'est frappé de trois coups de couteau à l'abdomen devant le public, comme il allait quitter la salle d'audience. Cet incident dramatique a produit une vive émotion. L'état de Crétinier est grave.

## CHRONIQUE LOCALE

### Elections municipales

#### VICTOIRE !

Dimanche, le parti républicain a remporté une éclatante victoire.

Malgré les manœuvres déloyales de nos adversaires impuissants, 17 radicaux sur 27 ont été élus.

Il y a ballottage pour les dix autres sièges.

Les mélineo-réactionnaires sont écrasés.

Il y a quatre ans, à force de pression, d'intimidation, encouragés en cela par un ministère de réaction, ils étaient parvenus à conquérir quelques sièges au conseil municipal.

Mais leur rôle, durant ces quatre années, fut si insignifiant que dimanche les électeurs les ont impitoyablement rejetés.

Certes, nous n'aimons pas à rouvrir les blessures, mais n'est-ce pas notre droit de nous réjouir de cette défaite ?

Le parti républicain a vaincu : Honneur aux électeurs de Cahors.

Pendant, la victoire n'est pas complète !

Dix radicaux sont en ballottage. Il reste donc un devoir à remplir, car nos adversaires ne désarmeront pas. Par une combinaison tortueuse, ils sont parvenus à obtenir un nombre de suffrages assez important, qui les poussera à affronter de nouveau la lutte.

Tant mieux, à visage découvert, il est plus digne de combattre.

Mais les électeurs ne pourront, toutefois, oublier la façon dont on les a joués ; ils diront, dimanche, qu'ils ont assez des anonymes qui, par une fraude réprochée de tous les honnêtes, et punie par les lois, essayent de capter le vote des citoyens.

Dimanche, électeurs, vous vous souviendrez de ces manœuvres qui ont empêché le succès complet des démocrates.

Le 6 mai, en toute conscience, vous avez manifesté une ferme volonté de ne plus subir la honte d'une réaction sans scrupules ; dimanche prochain, vous complèterez la victoire, car, disciplinés, vous acclamerez à nouveau la République, en votant pour les candidats de la liste radicale.

Vous donnerez ainsi une consécration définitive à l'œuvre si dignement commencée, le 6 mai, œuvre démocratique et sociale.

Honneur aux électeurs de Cahors.

Vive la République.

### CAHORS

Voici le résultat du scrutin de dimanche :

Electeurs inscrits.....	3279
Votants.....	2449
Majorité absolue.....	1225
Ont obtenu :	
MM. J.-H Costes, radical..	1914 élu.
Mazières, — ..	1840 —
Combarieu, — ..	1806 —
Delport, — ..	1782 —
Delbru, — ..	1776 —
Delfour, — ..	1738 —
Besse, — ..	1733 —
Delpéch, — ..	1733 —
Soulié, — ..	1726 —
Lacroix, — ..	1718 —
Clary, — ..	1678 —
Vincens, — ..	1670 —
Rouffy, — ..	1663 —
Parazines, — ..	1626 —
Brunies, — ..	1547 —
Combelles, — ..	1418 —
Périer, — ..	1318 —

Viennent ensuite : (les noms en caractère gras sont ceux des radicaux en ballottage).

MM. Ausset.....	1187 voix.
Vinel.....	1148 —
Cayla.....	1097 —
Tassart.....	1096 —
Fournier.....	1092 —
Cagnac.....	1074 —
Relhié.....	1070 —
Caviolle.....	1066 —
Cloup.....	1046 —
D'Armagnac.....	1021 —
Murat.....	1006 —
Guiraudies.....	1005 —
Séguy.....	1000 —
Roux.....	962 —
De Valon.....	931 —
Cabanes.....	911 —
Farges.....	872 —
Bousquet.....	868 —
Bouyssou.....	857 —
Daynard.....	831 —
Marmiesse.....	690 —
Magne.....	577 —
Dèzes.....	440 —
Fort.....	363 —
Ticou.....	330 —
Combes.....	304 —

### AUX ÉLECTEURS DE CAHORS

Électeurs,

Nous venons vous remercier du témoignage de confiance dont vous nous avez honorés.

En nous accordant un si grand nombre de suffrages, vous avez voulu affirmer votre inaltérable attachement à la politique républicaine radicale, dont nous sommes les représentants.

Vous nous avez dicté notre devoir. Vous avez notre promesse, nous n'y faillirons pas.

Républicains de Cahors,

La victoire ne sera complète que lorsque nos dix collègues seront élus.

Si des ballottages se sont produits, c'est grâce à une artificieuse et déloyale manœuvre de nos adversaires qui, sous le faux nom de concentration républicaine, avaient usurpé nos noms pour abriter les leurs.

Ces adversaires, qui n'avaient peut-être

pas même consulté tous leurs candidats, nous les démasquerons.

Les calomnies, les insinuations perfides qu'ils dirigent contre nous ou contre nos amis, nous saurons les combattre avec la plus grande énergie.

Électeurs,

Il faut que la victoire soit complète dimanche prochain.

Il ne faut pas que le triomphe du 6 mai soit amoindri.

Vous ne ferez pas le jeu d'une coterie qui lance, sans se faire connaître, des candidatures non démenties d'ailleurs.

Le moment est venu de lutter à visage découvert.

Pactes et conciliabules secrets nous répugnent ! Nous ne fraternisons, nous, avec aucune réaction.

Au nom de la discipline républicaine, repoussez toutes les perfidies, toutes les calomnies.

Marchez unis au scrutin, comme nous le sommes nous-mêmes.

Votez pour nos amis.

MM. Vinel, Tassart, Fournié, Cloup, Murat, Guiraudies, Roux, de Valon, Cabanes, Farge.

Et en cela vous aurez rempli votre devoir et nous aurons rempli le nôtre.

Vive la République radicale.

Costes, Mazières, Combarieu, Delport, Delbru, Delfour, Besse, Delpéch, Soulié, Lacroix, Clary, Vincens, Rouffy, Parazines, Brunies, Combelles, Périer.

### Scrutin de ballottage du 13 Mai

Électeurs,

Une manœuvre des plus déloyales a été commise quelques heures avant l'élection du 6 mai et nous croyons de notre devoir d'appeler sur les auteurs mal connus de ce délit électoral, le juste mépris de l'opinion publique et de tous nos concitoyens.

Dans la journée de samedi, chaque électeur recevait des mains du facteur une profession de foi non signée dont l'étiquette politique portait les mots « Concentration Républicaine. »

Dans cette circulaire, on faisait un appel chaleureux en faveur de dix-sept candidats radicaux, vos élus d'hier, de deux socialistes et de huit opportunistes ou réactionnaires dont les noms étaient habilement intercalés dans le corps d'un bulletin annexé à la profession de foi.

Cet appel n'était revêtu d'aucune signature ; le nom de l'imprimeur prudemment avait disparu.

Bien entendu l'auteur anonyme de ce factum n'avait sollicité aucune autorisation auprès des dix-sept candidats radicaux qui ignoraient totalement cette spoliation éhontée de leurs noms.

Mais en est-il de même de ceux qui figuraient habilement à l'ombre de la municipalité radicale ?

Il nous est permis d'en douter au moins pour quelques-uns.

Il est bien étrange, en effet, que sur deux candidats socialistes et sur huit opportunistes ou réactionnaires portés sur cette liste dite de concentration, seul, l'honorable M. Daynard ait protesté par la voix des journaux.

Seuls aussi les candidats radicaux avaient fait paraître un placard de protestation.

Le silence des intéressés a pu laisser croire qu'ils avaient tacitement encouragé les électeurs hésitants à voter pour eux.

S'il faut en croire l'abbé Magne, c'est lui qui aurait été l'imprimeur clandestin.

Mais qui lui a donné ce mandat ? Qui lui a porté la profession de foi ? Nous serions curieux de le savoir, mais nous déclarons à ce citoyen trop mystérieux qui doit probablement connaître la gravité du délit électoral ainsi commis, que prendre des noms sur une liste et les intercaler de

façon à tromper les électeurs, est une mauvaise action ; c'est un subterfuge grossier ; c'est une manœuvre lâche et déloyale qui certainement a inspiré des doutes à des électeurs illettrés sur la liste patronnée par M. Costes, maire de Cahors.

Ce patronage, MM. Séguy, Ausset, Relhié et autres ne l'avaient point sollicité, et cependant on le leur imposait, nous aimons à le croire.

Quand on emploie de pareils procédés, on ne répond à ce manque de courtoisie et de franchise et aussi à cet aveu d'impuissance, que par le plus profond mépris, et nous engageons les électeurs à protester avec nous contre de pareilles manœuvres.

Pour les dix-sept conseillers municipaux élus,

COSTES, maire de Cahors,  
DELPORTE, sénateur du Lot.

### LES CHIFFRES !

« Rien n'est brutal comme les chiffres ! » disait M. Cagnac dans une de ses dernières réunions. Nous sommes absolument de son avis et un petit examen des 1074 voix qu'il a obtenues va nous fixer sur un point en discussion : Celui de savoir si oui ou non M. Cagnac est soutenu par la réaction ?

Tout d'abord, M. Cagnac reconnaîtra que nous avons rendu compte de ses réunions avec impartialité et d'une façon très courtoise — cela nous met bien à l'aise pour lui déclarer aujourd'hui qu'il a vraiment dépassé les bornes samedi soir vis-à-vis de la municipalité sortante.

Critiquer les actes de l'ancien conseil était son droit, mais son attitude sottement agressive a produit le plus mauvais effet sur les électeurs sérieux.

Revenons à nos chiffres.

Les socialistes sont, à Cahors, 400 environ c'est le nombre de voix obtenues par 4 candidats de la liste socialiste qui figuraient uniquement sur la liste socialiste pure.

Si nous enlevons à M. Cagnac ces 400 voix socialistes il lui en reste 674. M. Cagnac nous objectera peut-être que ces 674 voix sont des voix républicaines puisqu'il était porté avec des radicaux et des modérés sur la liste de concentration.

Soit.

Mais M. Marmiesse, autre socialiste, était lui aussi porté sur la liste de concentration et il n'a obtenu que 690 voix. M. Marmiesse a donc eu vraisemblablement 400 voix socialistes et 290 voix de républicains modérés ou radicaux.

Ces chiffres sont également vrais pour M. Cagnac mais d'où proviennent alors les 1074 — 690 = 384 voix qui restent encore à M. Cagnac lorsqu'on lui supprime les voix socialistes et les voix de la liste de concentration ? Très indiscutablement de la réaction.

Nous affirmons que parmi les bulletins que nous avons dépouillés, nous en avons trouvé un grand nombre ainsi libellés :

D'Armagnac  
Magne  
Cagnac  
Caviolle  
Etc.

Il n'est pas douteux que ces bulletins ont été déposés dans l'urne par des électeurs conservateurs.

M. Cagnac dira qu'il n'a rien fait pour obtenir ces voix.

Soit encore.

Mais il n'empêchera pas le public très simpliste de dire :

Si le parti conservateur donne des voix à M. Cagnac c'est apparemment qu'il peut compter sur lui.

On n'agit jamais sans un but déterminé. Le public a donc raison de dire à M. Cagnac : vous êtes soutenu par la réaction. C'est fâcheux pour le chef du parti socialiste cadurcien. A. C.

### RÉPONSE S. V. P.

Le bruit court en ville avec persistance que la liste dite « de concentration républicaine » a été fabriquée par M. le Dr Caviolle avec le consentement de M. Cayla et imprimée par M. l'abbé Magne.

Si le fait est exact, et nous croyons qu'il l'est, on doit déplorer qu'un homme comme

M. Caviolle ait trempé dans cette manœuvre d'une honnêteté douteuse.

Que M. Magne ait fabriqué une liste de candidats sans avoir obtenu leur assentiment, il n'y a rien là d'étonnant, M. Magne n'étant jamais scrupuleux sur le choix des moyens.

Mais qu'un homme d'une valeur morale indiscutable comme M. Caviolle se soit laissé aller à employer de pareils procédés, on nous permettra d'en être péniblement surpris.

### UN GROS SUCCÈS

Les méliano-réactionnaires, qui ont tenté de s'introduire au Conseil municipal par les crânes moyens que l'on sait, chantent victoire.

Le résultat est superbe pour nous, disent-ils ; jamais nous n'aurions espéré obtenir un pareil nombre de suffrages alors que nous n'étions pas candidats.

C'est faux !

La liste dite de « Concentration républicaine » comprenait 17 candidats de la liste du maire, 8 modérés ou réactionnaires et 2 socialistes.

Un seul des modérés a protesté contre l'inscription de son nom sur cette liste.

Le temps n'a pas manqué aux autres pour protester à leur tour puisque la liste a été distribuée aux électeurs samedi matin.

S'ils n'ont pas protesté, c'est qu'ils acceptaient la liste ; c'est qu'ils étaient candidats !

Il n'y a donc pas pour eux un gros succès ; mais bien une magistrale défaite.

Dimanche les électeurs républicains complèteront l'exécution si bien commencée.

### L'échec de l'abbé Magne

Monsieur l'abbé Magne a mordu hier la poussière.

Il arrive 39<sup>e</sup> sur les 43 candidats qui ont affronté la lutte.

Il y a quatre ans, 1,351 électeurs l'envoyèrent siéger à l'hôtel de ville. Il n'a retrouvé cette année que 577 de ses fidèles. C'est l'effondrement !

Quoique nous ne voulions pas, nous non plus, piétiner sur un cadavre, qu'il nous soit permis de nous réjouir de ce que le corps électoral cadurcien se soit ressaisi et nous ait débarrassés du triste et encombrant patronage dont l'impudence égalait la nullité.

Un rapprochement s'impose dans cette élection : celui de l'écrasement de Monsieur l'abbé Magne avec la belle élection de Monsieur Costes. Personne n'avait encore jamais, sauf M. Talou, réuni sur son nom un nombre de voix aussi considérable.

Le suffrage universel, en résumé, se trompe quelquefois, il a ses emballements ; comme tous les mécanismes il a ses imperfections mais, en sachant attendre, on le voit le plus souvent reconnaître le vrai mérite, accueillir ou rappeler à son service ceux dont l'honnêteté et la dignité sont bien établies et rejeter au contraire loin de lui les pantins, les menteurs, en un mot les indignes.

### Récompenses honorifiques

Aux termes d'un rapport de M. le ministre de l'intérieur, le président de la République accorde une médaille de bronze (2<sup>e</sup> classe) à M. Alaus Emile, caporal à la compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors, et une médaille de bronze à M. Desprats Louis-Pierre sapeur-pompier à la même compagnie pour sauvetage et acte de dévouement dans les incendies.

Nos félicitations.

### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 8 mai 1900

#### Naissances

Fourastié Ernest, rue Vayrols, 4.

Baudel Jeanne, place de la Croix, Cabessut.

#### Publications de mariages

Dardenne Pierre, employé de commerce, et Cambrouse Mélanie, lingère.

Lagarde Apollon, matelassier, et Alayrac Julie, s. p.

Boussac, adjudant au 7<sup>e</sup>, et Vinel Marie s. p.

#### Mariages

Décas Michel, commis des contributions indirectes, et Lagarrigue Berthe, s. p.

#### Décès

Nayrac Jean, concierge de l'Abattoir, 73 ans, à l'Abattoir.

Bouzerand Hippolyte, serrurier, 67 ans, rue du Lycée, 9.

Barreau Henri, boulanger, 68 ans (Hospice).  
Miquel Marguerite, Vve Martory, 83 ans,  
à Toulousque  
Lacombe Marie, s. p. 16 ans, célibataire,  
cours de la Chartreuse.

**Arrondissement de Cahors**

**CASTELFRANC.** — Liste opportuno-réactionnaire élue.

**COURS.** — La liste républicaine est élue.

**St GÉRY.** — Les élections. — Ont été proclamés élus : MM. Cayla, Marty, Marce-nac, Labro, Dajeau, Combe. Liste radicale élue.

**Section des Masseries.** — Ont été procla-més élus : MM. Dablanç, Dols, Magne, Marcouly, Marrou, Colonge ; Liste modérée élue.

D'après ces résultats, les deux partis ayant le même nombre de conseillers, la nomina-tion du maire donnera un nombre égal de voix de part et d'autre, ce sera le plus vieux qui l'emportera.

Le plus âgé, des douze conseillers élus, est M. Marrou de la liste modérée.

**LIMOGNE.** — Beaucoup de monde à la foire de samedi, mais peu de transactions. Les cours sur les bêtes à cornes ont rebais-sé et sur les bêtes à laine bien calmes, à cause de l'exposition on était loin de s'attendre à cette baisse.

Céréales : Blé 13 à 13,50 l'hectolitre.

Avoine 8 francs id.

Pommes de terre 2,50 le sac.

Volailles 0,70 le 1/2 kilo.

Œufs 0,60 la douzaine.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — Tribunal correctionnel. — Audience du 5 mai : Marie Taurand, épouse Montin 40 ans, de Cagnac, poursuivie pour soustraction frauduleuse de la somme de 800 fr. est condamnée à deux mois de prison et aux dépens.

G. B..., G. P... et F. R..., tous les trois âgés de 18 ans, nés et domiciliés à Figeac, pour violences et voies de fait, tapage noc-turne et ivresse manifeste, sont condamnés : B... et P..., à 16 fr. d'amende chacun (loi Bérenger). R... est relaxé.

— **Adjudication.** — Samedi, à deux heu-res de l'après-midi, a eu lieu, à la mairie, l'adjudication pour la construction d'un pres-bytère à Ceint-d'Eau, section de Figeac. La dépense totale est évaluée à 9,976 fr. 50. M. Despoux entrepreneur à Figeac, a été dé-claré adjudicataire, moyennant un rabais de 6 0/0.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — Elections municipales. — La liste de M. Linol, maire et conseiller

général républicain, a été élue, malgré une manœuvre de la dernière heure, qui con-sistait dans une liste manuscrite improvisée le samedi soir seulement, sans le consen-tement de la plupart de ceux qui y figu-raient et qu'on avait répandue un peu par-tout, surtout dans les trois sections de la commune.

L'honorable M. Pons, conseiller d'ar-rondissement, figurait en tête de cette *salade municipale*. Aussi dès la première heure et avant l'ouverture du scrutin, a-t-il vive-ment protesté dans des placards affichés partout et engagé les électeurs à ne pas éga-rer leurs suffrages sur son nom.

Cette correction ne nous a pas étonné. Le corps électoral n'attendait pas moins de celui auquel il n'a pas ménagé tout derniè-rement ses sympathies.

**VAYRAC.** — Résultats du scrutin de la section de Vayrac. — Votants 451, majorité absolue 226.

*Liste Républicaine*

Granouillac Léon.....	291	élu.
Laquière Alexandre.....	281	—
Francoval Auguste.....	280	—
Ferrière Pierre.....	273	—
Gay Jacques.....	269	—
Cipière Auguste.....	260	—
Delmon Henri.....	260	—
Paradou Jean.....	258	—
Delmon Etienne.....	255	—
Chambon François.....	254	—
Sireyjol Emile.....	242	—
Garrigues Louis.....	241	—
Serra Guillaume 222 voix.		
Condamine Henri 221 —		

*Réactionnaire*

Chambon Jules 248 élu.  
C'est un magnifique résultat ! Honneur aux électeurs de Vayrac.

**VAYRAC.** — Foire. — La foire de 1<sup>er</sup> mai a été favorisée par un beau temps, A cause des travaux de la saison, la foire n'a pas eu tout à fait l'importance qu'elle aurait eu.

Voici la mercuriale :

Les bœufs de boucherie se sont vendus : 1<sup>re</sup> catégorie, de 35 à 38 fr. les 50 kil. ; 2<sup>e</sup> catégorie, de 32 à 35 fr. ; 3<sup>e</sup> catégorie, 30 fr. les 50 kil. ; bœufs d'attelage, de 500 à 700 fr. la paire ; veaux de lait, de 75 c. à 85 c. le kil.

Cochons. Pas de cochons gras : nourra-ins, de 30 à 35 fr. la pièce

Agneaux, de 15 à 18 fr. la pièce ; brebis de deux ans, de 25 à 30 fr.

Volailles, de 50 à 70 centimes le demi-kilo.

Œufs, 50 centimes la douzaine.

Blé, 14 fr. ; avoine, 8 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 3 fr.

Marché calme sur le champ de foire des bœufs ; animé sur le champ de foire des moutons ainsi qu'au marché aux volailles e sous la halle aux grains.

**LANZAC.** — 4 républicains élus ; 5 réac-tionnaires élus. 3 ballottages.

**PINSAC.** — *Victoire républicaine !* — 11 républicains, élus avec 60 voix de majo-rité.

1 ballottage.

Vive la république démocratique !

**LACAVE.** — 10 républicains élus ; 2 réac-tionnaires élus.

**LABASTIDE-MURAT.** — La foire du 5, bien renommée, a été cette année d'une fai-ble importance. Elle était très petite, à cause des travaux des champs. Le foirail aux bœufs était dégarni ; les veaux ne se ven-daient que 0.60 le kil. Les porcelets se vendaient encore cher. Les oisons de 2 jours de 1.50 à 2 fr. Le grain était au mé-me prix que les marchés précédents.

La volaille, les poulardes étaient recher-chées à 0.60 la livre. Les jeunes poulets de 0.75 à 1 fr. la livre. Les œufs 0.50 la dou-zaine.

**BULLETIN FINANCIER**

Les dispositions du marché ne se sont pas modifiées elles restent plutôt fermes.

Nos rentes se traitent le 3 0/0 à 101.10 ; le 3 1/2 0/0 à 102.15.

Le Crédit Foncier est à 680. Très bonne tenue des obligations foncières et communales, notamment les 1899, 3,75 0/0 sans lots.

Le Comptoir National d'Escompte est à 629. Le droit de préférence dans la souscription aux 100.000 actions nouvelles expire le 15 mai.

Le Crédit Lyonnais cote 1152. C'est le 12 courant que les actionnaires s'assembleront pour délibérer sur l'augmentation du capital.

La Société Générale est à 612.

Pas de changement dans la tenue des fonds étrangers.

En dehors des valeurs cotées sur le marché, il existe encore d'autres genres de placements financiers, qui donnent un emploi fructueux à l'accumulation de sommes modiques. Ainsi celui qui à 30 ans, avec une prime annuelle de 627 fr. souscrit une assurance combinée de 20 ans, laisse s'il meurt dans le cours des 20 années fixées, un capital de 10.000 fr. à ses héritiers ou ayant droit.

S'il est vivant à l'expiration des 20 années, il peut à son choix 1<sup>er</sup> résilier et toucher comp-

tant 1549 fr. 2<sup>e</sup> rester assuré pour 10.009 fr. sans avoir de nouvelles primes à payer et tou-cher de suite 9405 fr. 3<sup>e</sup> rester assuré pour 10.000 fr. en cessant tout versement et recevoir jusqu'à sa mort une rente annuelle de 527 fr. payable par semestre. Cette combinaison qu'il ne faut pas confondre avec celle d'accumula-tion ou de distribution lancée sur des éva-luations hypothétiques peut se traiter avec la *Nationale Vie* qui a des agents généraux dans toute la France.

**Pilules Suisses.** Exiger le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons. 1 fr. 50

**LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :**

Chez **M. HERBLIN**, au kiosque de la place d'Armes.

— **M<sup>me</sup> CASTELBOUX**, buraliste, boulevard Gambetta.

— **Mlle Euphrasie IMBERT**, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— **Mlle MOLINIÉ**, buraliste, rue de la Mairie.

— **M. MAURY**, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

**PRIME MUSICALE**

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison **Z. BAJUS**, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli ca-deau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

**Minerai de SOUFRE de BIABAUX**

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oidium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**An-thracnose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**

**A CAHORS** s'adresser à **M. DESPRÉS**, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

**LES CHAINES D'OR**

PAR M. A. FLEMING

XVII

CORRESPONDANCES

Je voulais empêcher Evelyne ou les domestiques de la tourmenter par leur entrée soudaine. J'étais là depuis une heure environ lorsqu'elle sortit et monta l'escalier lentement. J'aperçus sa figure au moment où elle passait, elle était d'une pâleur de mort. Je l'entendis entrer dans sa chambre et fermer sa porte à clef, et je crois que je restai toute la matinée à pleurer.

Elle ne descendit pas de la journée. J'appelai Evelyne et lui dis ce qui était arrivé. La pauvre enfant fut indignée, et malheureuse comme elle ne l'avait jamais été auparavant. A l'heure du dîner je l'envoyai voir si Kate désirait quelque chose. Elle frappa et appela en vain. Elle redescendit en désespoir de cause, et Kate ne se montra pas.

Nouvelle nuit sans sommeil ; nouvelle ma-tinée d'angoisse. Vers huit heures, j'entendis la sonnette de Kate, et Eunyce monter rapide-ment. Bientôt cette jeune fille descendit et entra dans la chambre où j'étais.

— Mlle Kate vous demande, mademoiselle Grâce, dit Eunyce la figure effarée. Mademoi-selle, je crois qu'elle est malade, elle est bien changée !

Elle me demandait ! Je laissai tomber l'ar-genterie que je tenais, tellement j'étais sur-prise. Que pouvait-elle me vouloir ? Je montai ; mon cœur battait à me rompre la poitrine et je frappai à la porte.

Elle vint l'ouvrir. Eunyce pouvait bien croire qu'elle était malade ; la nuit avait effectué un changement incroyable. Evidemment elle ne s'était pas couchée, car elle avait la même robe que la veille, et je pouvais voir dans la seconde chambre le lit qui n'avait pas été défait.

Sa figure ressemblait si terriblement à celle d'une morte, ses yeux étaient si hagards et si enfoncés, sa beauté si mystérieusement éva-nouie que je reculai devant elle comme devant le spectre de la belle et radieuse Kate Danton. Elle s'appuyait contre le manteau de la che-minée et me fit signe d'avancer avec un regard glacé et fixe.

— Vous savez, dit-elle d'une voix dure, ah ! si peu semblable au doux accent de la veille, ce que l'abbé Francis est venu m'apprendre hier. Vous et mon père eussiez pu m'avertir plus tôt ; mais je ne reproche rien à personne. Je veux seulement vous dire ceci : A partir de cette heure, je désire que personne ne fasse la plus petite allusion au passé ; que l'on ne prononce jamais le nom de ceux qui sont partis. Je vous prie de le dire à mon père et à ma sœur. Vous avez plus d'influence que moi

sur eux.

Je baissai la tête en signe d'assentiment, sans la regarder, mais en voyant cependant le coup d'œil glacé qu'elle me jetait.

— L'abbé Francis m'a parlé d'une lettre que R...

Elle s'arrêta un instant et dit enfin :

— Qu'elle vous a écrite. Voulez-vous me la montrer ?

Elle demandait cette lettre cruelle, frivole, insultante !

Je la regardai suppliante, les mains jointes.

— Je vous en prie, ne me demandez pas cette lettre, dis-je. Elle est indigne d'atten-tion ; elle ne servira qu'à vous faire plus de mal encore.

Elle avança la main résolument.

— Voulez-vous me la donner ?

Que pourrais-je faire ? Je pris la lettre dans ma poche, regrettant amèrement de ne pas l'avoir détruite, et la lui tendis.

— Merci !

Elle s'approcha de la fenêtre et, le dos tourné, elle la lut entièrement, elle la lut plusieurs fois, à en juger par le temps qu'elle y mit. Lorsqu'elle se retourna vers moi, son expres-sion n'avait pas changé.

— Désirez-vous garder cette lettre ?

— Non. Je voudrais seulement l'avoir détruite depuis longtemps.

— Alors avec votre permission, je la garde.

— Vous !... m'écriai-je désolée. Qu'al-lez-vous en faire ?

Une étrange expression assombrit ses traits tandis que ses doigts serraient convulsivement

le papier.

— Je veux la garder pour une bonne raison, dit-elle les dents serrées. Si jamais j'oubliais le bien que Rose m'a fait, cette lettre me le rappellerait.

Je fus si effrayée par son regard, son ton et ses paroles, que je restais sans voix. Elle vit mon émotion et se remit aussitôt.

— Je ne vous retiendrai pas plus longtemps, dit-elle en regardant à sa montre, je n'ai rien de plus à vous dire. Vous pouvez rapporter notre entretien à mon père. Je descendrai pour le déjeuner, et, maintenant, je vous remercie.

Elle retourna vers la fenêtre. Je sortis profondément affectée et me rendis à la salle à manger, où je trouvai Evelyne et le capitaine. Je racontai ce qui venait de se passer, en insistant sur la nécessité de lui obéir. La cloche du déjeuner se fit entendre pendant que nous parlions, et elle entra.

Evelyne et son père furent aussi frappés que moi de son air hagard mais ni l'un ni l'autre ne fit une réflexion. Pendant le déjeuner nous nous efforcâmes d'avoir notre air ordinaire et de causer naturellement, mais nous ne réussîmes pas.

Elle ne parla que lorsqu'on lui adressa di-rectement la parole et elle ne mangea rien. Après le déjeuner, elle se mit au piano, comme toujours, et étudia pendant deux heures. En-suite, elle mit son chapeau, prit un livre, et descendit dans le jardin. Elle assista au second déjeuner sans plus d'appétit et monta ensuite chez M. Richards, où elle resta deux ou trois heures ; elle revint à sa broderie, toujours si-lencieuse, froide et impassible. (A Suivre)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

IX

LE MORS EMPOISONNÉ

Cecil accepta.

Tandis qu'il se rendait en flânant aux écuries avec ses amis, son visage était le plus calme, le plus paisible, le plus indifférent du monde, mais la pensée qu'il était peut-être bien près de la fin finale traversa son esprit pendant une seconde.

Les totaux de son livre de paris se chiffraient par plusieurs milliers de livres dans un sens ou dans l'autre.

S'il gagnait ce jour-là, tout irait bien, naturellement, s'il perdait... Beauté lui-même, malgré le bizarre mélange d'intrépidité et de langueur qui était en lui, sentit ses lèvres, tour à tour, pâlir et s'enflammer à la pensée de cette éventualité possible.

Le Roi paraissait en splendide condition ; il se rendait bien compte de ce qui se préparait, il savait ce que signifiait cette recherche inusitée de sa toilette, ce bridon qu'on lui avait passé déjà depuis plusieurs nuits, la diminution de ses boissons, les essais d'obstacle soi-

gneusement faits dès la pointe du jour, l'examen définitif de ses fers par une main habile : il savait ce qu'on exigeait de lui et jamais cheval en plus bel état ne s'était présenté sous une couverture que lorsqu'il fut amené lentement dans les plaines d'Iffesheim.

Le dragon autrichien, comte et chambellan de l'Empereur, qui devait monter son seul rival possible, le cheval français *Etoile*, tira sa moustache brune ; lorsqu'il aperçut le grand héros anglais s'avancer sur la piste et il murmura entre ses dents :

— L'affaire est dans le sac !

*Etoile* était un cheval bai assez beau dans son genre, mais le comte Ruterth connaissait trop bien la mesure de son pas et de ses forces pour attendre de lui qu'il luttât contre les foulées du cheval gris de la Garde.

— Allons, mon bon cheval, tu vas enfoncer ces Allemands-là ! — murmura l'enthousiaste Rake, dans l'enceinte du *saddling*. — Quant à ces imbéciles qui sont contre toi, tu vas les mettre dans un trou, et ne te trompe pas. Un cheval français, allons donc ! Tu vas dépasser tous les vœux de ces beaux messieurs et de ces beaux meinhers-là en deux secondes.

L'ennemi de Rake, le piqueur en chef, l'interrompit en lui disant d'un air furieux :

— Vous n'apprenez donc jamais la bonne éducation ! Quand nous gagnons, nous gagnons tranquillement, et quand nous perdons, nous perdons comme si cela nous faisait plaisir ; toutes ces phrases et toutes ces fanfaronnades-là sont bonnes pour les gens de peu. Le cheval est en bonne condition des pieds à la tête ;

laissez-le donc montrer ce qu'il peut faire sur une piste plate.

— C'est heureux pour lui, alors, qu'il ne vous ait pas sur le dos ; vous lui joueriez un mauvais tour, je le crois, si vous le pouviez et si vous y trouviez votre profit — répliqua Rake d'un ton caustique et courroucé.

Son talent de répartie consistait principalement à river merveilleusement le clou aux gens, et ce fut avec l'agréable conviction que cet argument avait touché en plein son adversaire qu'il partit en fendant la foule pour aller endosser à son maître la fameuse casaque rouge et blanc.

— Excellente condition, mon garçon... excellente... j'en suis sûr, — répéta à demi-voix Willon pour l'édification de ceux qui l'entouraient pendant qu'on bouclait les sangles des selles et que le favori de la Garde était le point de mire de tous les yeux à Iffesheim.

Puis, en sa qualité de piqueur en chef de l'écurie du héros, il dirigea l'opération du changement de bridon et, de ses propres mains, il en ajusta un tout neuf et très brillant, qu'il portait passé dans son bras.

— C'est vraiment dommage !... c'est vraiment dommage !... pensait le digne homme en attachant la gourmette du Roi ; — mais je ne pouvais pas supporter d'être exaspéré comme cela par cet insolent gueux de soldat. Là, mon garçon, si tu gagnes avec une chique préparée comme celle-là, je ne suis qu'une brute !

Le Roi-de-la-Forêt mordit un peu son mors ; il le trouva amer ; il secoua la tête et le lécha

impatiemment ; le goût lui était descendu dans la gorge et il n'en aimait pas la saveur ; il tourna son œil profond et brillant avec une expression patiente et douce sur la foule qui l'entourait comme pour lui demander de quoi il s'agissait.

Personne ne toucha à son mors ; la seule personne qui aurait pu se permettre de l'examiner était activement occupée à donner le dernier lustre à son poil avec un mouchoir fin... caressant cette belle encolure que le mouchoir de fine batiste aux coins armoriés d'une grande dame avait plus d'une fois essayée et son instinct, malgré sa supériorité, ne l'engagea pas à étendre d'un coup de pied son piqueur en chef, empoisonneur et traître.

Le Roi s'irritait du goût de la drogue dont son mors était badigeonné ; il avait des nausées toutes les fois qu'il avalait sa salive et tournait et retournait sa belle tête d'un air mélancolique et étonné.

En ce moment, une main familière caressa sa crinière, un pied bien connu se posa sur l'étrier, et Bertie s'élança en selle, aussi léger que le fut jamais gentleman-rider ; en dépit de ses membres de six pieds.

Le Roi, à ce contact bien connu, à cette voix bien aimée, redressa ses oreilles délicates, trembla de tout son corps sous l'impression d'une vive sensation de plaisir, aspira l'air avec impatience par ses narines dilatées, et sentit toutes ses veines se gonfler et tressaillir de joie sous sa peau de satin : c'était toute l'impatience, la force, l'ardeur, la vivacité, et l'intensité de la vie même. (A suivre.)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors  
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900  
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE  
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET  
PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle  
Nouvelle installation du matériel  
suivant les grands progrès du jour  
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS  
PAR TOUS PROCÉDÉS

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Grande Victoire

La grande manufacture de Cycles, universellement connue, **Gladiator** vient encore de se couvrir de gloire en gagnant de loin la course classique sur route Paris-Roubaix, Bouhours le coureur de Gladiator est non seulement arrivé premier, mais il a battu le meilleur temps qui ait été fait de plus d'une heure. Bouhours montait non pas un modèle spécial, fait pour lui, mais un modèle du catalogue Gladiator, une machine par conséquent que n'importe qui peut se procurer à l'usine **Gladiator**, au Pré Saint-Gervais (Seine).

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envoieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

Bibliographie

E. FLAMMARION, ÉDITEUR, 26, RUE RACINE, PARIS

REVUE DE LA JEUNESSE DE FRANCE

Aujourd'hui, paraît, à la librairie Flammarion, le premier numéro d'une publication destinée aux jeunes gens et aux jeunes filles, et portant le titre de : **Revue de la Jeunesse de France.**

Cette Revue, où l'on trouvera des articles d'actualité, de critique littéraire et artistique, une causerie scientifique, une partie spécialement réservée à la « colonisation », une étude pratique des « écoles industrielles, commerciales, agricoles », des informations relatives aux « examens », aux « concours », aux « bourses », aux combinaisons de voyages scolaires, une rubrique sur l'« Exposition » ; cette Revue où l'on traitera de certaines questions sociales, à la portée des jeunes gens, et notamment la lutte contre l'alcoolisme, qui contiendra deux romans, des nouvelles, des fantaisies humoristiques, des méditations sur les sports, la mode, la philatélie. Cette Revue où le Dr Maurice de Fleury, le très distingué neurologue, donnera une série d'articles sur la santé des jeunes Français. Cette Revue où se rencontreront les noms de Hugues Le Roux, Paul et Victor Marguerite, Camille Flammarion, Dr Legrain, Léo Claretie, Jeanne Chauvin, doctoresse en droit, Max de Nansouty, Alphonse Allais, Courteline, J. Marni, la comtesse Lydie Eugénie, Gustave Toudouze, Jean Rameau, Fernand-Lafargue, Albert Cim, Gaston Jobba et tant d'autres. Cette Revue, ainsi constituée, qui aura seize pages de texte, illustrations, et qui coûtera seulement quinze centimes, ne peut manquer de réussir.

Nous ne lui souhaitons pas bonne chance ; la chance lui viendra toute seule.

Il paraîtra, chaque semaine, un numéro de 16 pages de texte et gravures. Prix du numéro : 15 centimes.

Abonnements : France, un an 8 fr. ; Union postale 9 fr.

Sommaire du n° 1 du 29 avril 1900.

Notre programme, La Direction. — Vénus, l'Etoile de Berger, Camille Flammarion. — Professeur d'histoire (roman inédit), J. Leroy. — Inanité de la logique Alphonse Allais. — L'Exposition universelle de 1900, Max de Nansouty. — Causerie médicale : La santé des jeunes Français, Dr Maurice de Fleury. — Les Français aux colonies : Sénégal et Soudan, A. Muteau. — Raymon (roman), Mario Uehard. — La jeunesse et la lutte antialcoolique. — Notre concours. — Informations. — Page humoristique.

Sommaire du n° 2.

Tribune de la Jeunesse, Hugues Le Roux. — Les Ecoles d'hydrographie, V. Lehoucq. — Professeur d'histoire (roman), J. Leroy. — Canne et parapluie, Henri Lavedan. — L'Exposition universelle de 1900, Max de Nansouty. — Revue littéraire, Albert Cim. — Sénégal et Soudan, Alfred Muteau. — Raymon (roman), Mario Uehard. — La jeunesse et la lutte antialcoolique, J. L. — Informations, X.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets de libre circulation

POUR LES PLAGES DE BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des

plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre à titre d'essai, pendant la saison d'été de 1898, jusqu'au 31 Octobre 1898, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1° Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 1<sup>re</sup> classe 100 r. ; 2<sup>e</sup> classe 75 fr.

2° Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, 1<sup>re</sup> classe de 0 fr. 1344 ; 2<sup>e</sup> classe de 0 fr. 09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2<sup>e</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3<sup>e</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre deux quelconques des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03, sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Cartes d'abonnement délivrées aux exposants.

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les déplacements qu'ils auront à effectuer pour se rendre à l'Exposition Universelle et en revenir, se propose de délivrer aux exposants des cartes d'abonnement de toutes classes comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix du Tarif Spécial G. V. n° 3 (Orléans) et du Tarif Commun G. V. n° 103 (Orléans-Midi).

Ces cartes d'abonnement seront de 3 mois ou de 6 mois ; elles seront délivrées à partir du 1<sup>er</sup> avril et pendant toute la durée de l'Exposition aux exposants ayant leur domicile commercial à 50 kilomètres au moins de Paris, et sur la présentation de leur carte

d'exposant ; elles ne pourront être demandées que pour voyager entre le domicile commercial et Paris.

Les cartes d'abonnement de 3 mois ou de 6 mois dont la validité expirerait après le 15 novembre 1900 cesseront d'être valables dès le lendemain de cette date. Par contre, les cartes d'abonnement de 6 mois dont la validité expirerait avant le 15 novembre seront valables jusqu'à cette date inclusivement.

ÉTUDE

DE

M<sup>re</sup> René BILLIÈRES

Licencié en droit, avoué

à Cahors

Boulevard Gambetta numéro 63

EXTRAIT

D'UN JUGEMENT

prononçant la séparation de corps

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors le vingt-six février mil neuf cent enregistré, entre dame Françoise CUBAYNES sans profession épouse de Basile ALAZARD domiciliée à Cahors demanderesse d'une part et le dit Basile Alazard propriétaire domicilié à Cahors d'autre part.

Il a été extrait ce qui suit :

« Donne défaut contre ALAZARD et contre son avoué constitué après qualités posées et conclusions respectivement prises par les parties. Prononce la séparation de corps entre les époux au profit de la demanderesse. Condamne ALAZARD aux dépens. »

Pour extrait certifié conforme par l'avoué de la demanderesse,

Cahors, le huit mai mil neuf cent.

L'avoué de la demanderesse,

René BILLIÈRES

Enregistré à Cahors le mai 1900  
F<sup>o</sup> C<sup>e</sup> reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Le receveur de l'Enregistrement,  
DE FRAMOND.

HUILES & SAVONS

Représentants sérieux demandés dans toutes communes. Appoint. 80 fr. par mois ou remises très avantageuses.

Théophile Berthon, à Salon (B.-du-Rh.).

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LOUVRE DENTAIRE

20 nouveaux cabinets modèles, antiseptiques. Parole, mastication, hygiène de la bouche, garanties par les

NOUVELLES DENTS ARTIFICIELLES

B. S. G. D. G. Brochure illustrée franco sur demande.

Certifié véritable par le gérant soussigné, Cahors, le

1900.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,